

# L'essentiel du plan national d'actions

## Agir pour la Loutre d'Europe

2010 - 2015



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

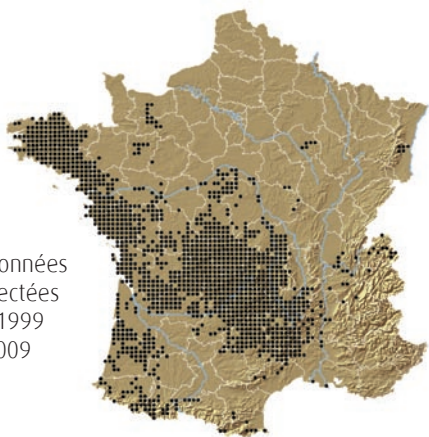
## LA LOUTRE D'EUROPE

### Description

La Loutre a un corps allongé mesurant de 100 à 130 cm (dont un tiers pour la queue), pour un poids allant généralement de 6 à 11 kg. C'est un mammifère semi-aquatique très bien adapté à son milieu, notamment grâce à la forme hydrodynamique de son corps, à ses pattes palmées et à son pelage très isolant.

### Répartition

Autrefois présente dans toute la France sauf en Corse, on trouve désormais la Loutre surtout dans le Massif central et le long de la façade atlantique. Elle commence à recoloniser certains de ses anciens territoires.



> Données collectées de 1999 à 2009



© Stéphane Raimond

### Habitats

La Loutre fréquente tous types de cours d'eau, lacs, étangs, mares, marais littoraux, zones côtières... En montagne on la rencontre jusqu'à 2000 m, parfois même au-delà. Elle peut parcourir de grandes distances sur la terre ferme.

### Gîtes de repos

Les gîtes sont soit des terriers (appelés catiches), situés le plus souvent dans la berge des cours d'eau, des cavités naturelles ou artificielles, des réseaux karstiques, soit des couches à l'air libre se trouvant essentiellement dans des roselières, sur des tourradons, sous des ronciers ou broussailles... C'est dans les zones les plus fréquentées par l'Homme (y compris les zones urbaines et industrielles) que la Loutre a le plus besoin de gîtes bien abrités.

### Comportement social

La Loutre est un animal solitaire qui occupe de grands domaines vitaux, ceux des mâles englobant souvent les territoires de plusieurs femelles. La taille des territoires dépend des ressources disponibles, mais ils s'étendent en moyenne sur une vingtaine de km le long des cours d'eau et peuvent aller jusqu'à 40 km pour les territoires de certains mâles. La Loutre marque son territoire par le dépôt de crottes (appelées épreintes), d'urine et de sécrétions anales.

### Longévité

Dans la nature, l'espérance de vie moyenne est de 4-5 ans. La Loutre vit rarement plus de 10 ans.

### Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte vers 2-3 ans. La reproduction peut avoir lieu à n'importe quelle période de l'année. Les femelles mettent bas de 1 à 3, rarement 4 petits. Ceux-ci restent avec leur mère pendant environ 8-9 mois, parfois plus d'1 an.

La Loutre est une espèce fragile qui a peu de descendants

Le taux de mortalité des juvéniles est élevé. Beaucoup de loutres meurent avant de pouvoir se reproduire.

### Régime alimentaire

La Loutre est une opportuniste au régime alimentaire qui varie selon les lieux et les saisons. Elle capture essentiellement des poissons mais aussi beaucoup d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques (écrevisses américaines), ainsi que des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des insectes. La disponibilité en nourriture apparaît comme étant l'un des principaux facteurs limitants pour la Loutre.



© Stéphane Raimond

## MENACES

### Routes

Les collisions avec des véhicules représentent actuellement la principale cause de mortalité. Les loutres traversent les routes, par exemple pour rejoindre une mare, un étang, un fossé non connecté...

Même le long des cours d'eau, lorsqu'un pont se présente, une loutre a tendance à le franchir non pas dans l'eau en nageant, mais sur la berge en marchant. Lorsqu'il n'y a pas de berges, ou qu'elles sont submergées, l'animal passe souvent au dessus du pont et traverse la chaussée.



► Loutre écrasée

© Josselin Boireau

Beaucoup de facteurs entraînent une raréfaction des proies des loutres, ce qui compromet leur survie (enrésinement, pollution chimique, calibrage du lit des cours d'eau...).

### Polluants et poisons

Les polluants peuvent nuire à la santé des loutres. Certaines meurent empoisonnées, notamment par des produits destinés à éliminer les rongeurs.



© Claus Reuther

> Curage d'un fossé



© Franck Simannet

> Désherbage chimique d'une berge



© Nicole Duplax

### Barrages

Les barrages perturbent le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et constituent parfois des obstacles infranchissables pour les loutres, voire les obligent à traverser une route.



© Xavier Grémillet

### Dérangements

Les femelles avec leurs petits sont particulièrement sensibles aux dérangements.

### Engins de pêche

Il arrive que des loutres essayent de

pénétrer dans des engins de pêche (par exemple des nasses à anguilles), restent bloquées et se noient.

### Piégeage et tirs

Les loutres ont autrefois beaucoup souffert de la chasse et du piégeage. Elles sont aujourd'hui légalement protégées, mais certaines sont piégées ou tirées accidentellement ou font l'objet d'actes de braconnage.



*La mortalité routière et le mauvais état des écosystèmes aquatiques apparaissent comme étant les principaux freins à la recolonisation.*

*Pour une espèce à faible densité, comme la Loutre, la mort de seulement quelques individus a son importance.*

# LA PROTECTION DE LA LOUTRE

## Protection légale

La Loutre d'Europe est une espèce protégée en France. Sa chasse est interdite depuis 1972 et sa protection légale a été renforcée par la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976 (arrêté ministériel modifié du 17 avril 1981).

La Loutre d'Europe est inscrite à :

- l'Annexe I de la CITES (1973), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, ce qui implique que le commerce international des spécimens de loutres d'Europe est interdit, sauf lorsque l'importation n'est pas faite à des fins commerciales mais, par exemple, à des fins de recherche scientifique,
- l'Annexe II (espèces de faune strictement protégées) de la Convention de Berne (1979) qui a pour but d'assurer la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe par une coopération entre les Etats,
- les Annexes II (espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation) et IV (espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte) de la Directive Habitats Faune Flore 92/43/EC (1992) qui a pour objectif de maintenir ou de rétablir la biodiversité dans l'Union Européenne.

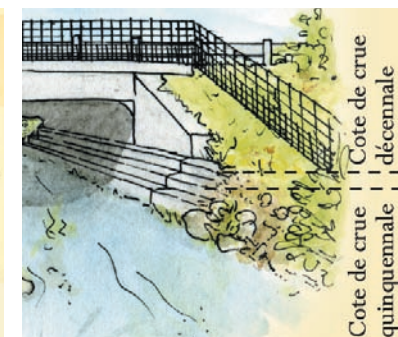
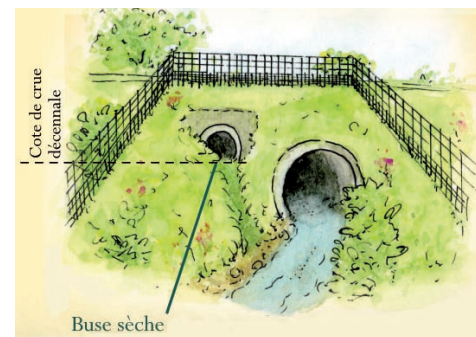


Sa place au sommet de la chaîne alimentaire et son image sympathique font de la Loutre une espèce „parapluie“ dont la conservation est synonyme de protection des milieux aquatiques dans leur ensemble.



© Projet LIFE Loutre Beétu - Sonia Marx

## Mesures simples pour réduire la mortalité routière



© GMB - Soline Désiré

Des passages sous la chaussée, bien conçus et bien réalisés, permettent d'éviter que les loutres ne traversent

les routes. Lorsque ces passages sont prévus dès la conception de l'ouvrage, leur coût est minime.

Création d'une mare <

## Conservation des habitats

Pour protéger la Loutre, il est indispensable de mettre en place des mesures de conservation et de restauration des écosystèmes aquatiques (renaturations de cours d'eau, creusements de mares, amélioration de l'assainissement, aménagements de frayères, passes à poissons...). Les mesures prises pour atteindre les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau, visant un bon état écologique de 2/3 des cours d'eau d'ici 2015, seront bénéfiques pour la Loutre, surtout si celle-ci est prise en compte dans le choix des priorités.



© Rachel Kuhn

## Sensibilisation

La conservation de la Loutre passe par la sensibilisation et la formation du grand public et de l'ensemble des acteurs concernés (élu, collectivités, utilisateurs et gestionnaires des milieux aquatiques, propriétaires privés, pisciculteurs, constructeurs de routes, chasseurs, piégeurs...).

## LE PLAN D' ACTIONS

### Pourquoi un plan d'actions ?

- La Loutre est certes en train de regagner du terrain, mais ce mouvement de recolonisation est lent et fragile, notamment en raison des menaces qui pèsent encore sur l'espèce et de son faible taux de reproduction.
- La Loutre est encore absente de la moitié du pays et les secteurs qui attendent d'être recolonisés sont, dans l'ensemble, moins propices à l'espèce (densité humaine plus forte, circulation routière plus importante, davantage de cours d'eau en mauvais état écologique...). L'absence de corridors écologiques stoppe la recolonisation.
- La Loutre est une espèce emblématique au fort capital sympathie dont l'image peut être utilisée pour promouvoir des projets de conservation des écosystèmes aquatiques.
- Les projets locaux d'étude et de conservation de la Loutre se multiplient. Davantage de communication et de coordination au niveau régional et national seraient bénéfiques.
- Il existe des problèmes de cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture. En effet, les pisciculteurs craignent le retour de la Loutre car celle-ci prélève parfois des poissons dans les élevages.

### LES ENJEUX DU PLAN D' ACTIONS

- Consolidation du réseau d'acteurs français et développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre,
- Meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation,
- Mise en œuvre d'actions de conservation dont les buts principaux seront de :
  - réduire la mortalité d'origine anthropique,
  - protéger et restaurer l'habitat de la Loutre,
  - améliorer la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel,
- Amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture.

L'objectif à long terme est le maintien des populations existantes et le retour de la Loutre d'Europe sur son ancienne aire de répartition, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines

### Les acteurs du plan d'actions

- Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement et le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité, et de l'Aménagement du Territoire.
- La DREAL coordinatrice : DREAL du Limousin.

- L'opérateur du plan : Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM).
- Les DREALs des régions concernées.
- Les collectivités territoriales et les établissements de coopération intercommunale.
- Les établissements publics (MNHN, ONCFS, ONEMA, ONF, Agences de l'Eau, Parc nationaux...) et autres partenaires scientifiques et techniques.
- Les associations de protection de la nature et le réseau de bénévoles.
- Les socioprofessionnels.



> La mise en place de clôtures adaptées permet d'éviter que les loutres ne pénètrent dans les piscicultures.



## LES ACTIONS DU PLAN

### Etude

1. Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe.
2. Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation.
3. Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France.
4. Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique.
5. Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe.
6. Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique.
7. Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe.
8. Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture.
9. Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures.
10. Tester des systèmes de protection dans les piscicultures.



© Rachel Kuhn

### Protection

11. Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques.
12. Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité.
13. Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence.
14. Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe.
15. Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides.
16. Faciliter le franchissement de barrages.

17. Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules.
18. Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche.
19. Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse.
20. Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe.

### Communication

21. Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe.
22. Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs.
23. Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique "loutres et activités aquacoles".
24. Apporter une aide aux pisciculteurs.
25. Informer et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole.



© Rachel Kuhn

26. Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres.
27. Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires.
28. Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique.
29. Renforcer les coordinations régionales et nationales.
30. Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN.
31. Animer le plan et un réseau de coopération.

Pour plus d'informations : [www.sfepm.org](http://www.sfepm.org)

Ressources, territoires, habitats et logement  
Energies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

## Présent pour l'avenir

Direction Générale de l'Aménagement,  
du Logement et de la Nature  
Direction de l'Eau et de la Biodiversité  
Arche Sud  
92055 La Défense cedex  
Téléphone : 33 (0)1 01 35 68  
Télécopie : 33 (0)1 01 74 71

